

Le 12/05/2023

**Compte rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS)**  
**Du 11/05/2023**

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

Le secrétariat adjoint est tenu par FO représenté par M Florian VYE.

Il s'est déroulé en présence de la présidente Mme Isabelle PHEULPIN, Marc GUZZELLI, Mme Mathilde DUFOUR Responsable de l'action sociale régionale, Mme Chrystèle BERGERARD correspondante sociale des douanes, Mme Sandrine BRETTE-ROUBEYROTTE Correspondante sociale DGFIP, de Samuel CREPELLE délégué de l'Action Sociale de l'INDRE en continuité de service pour le département du CHER et des représentants syndicaux Solidaires Finances, CFDT, FO, la CGT étant excusée.

Il s'agissait de la première séance présidée par Mme PHEULPIN.

En raison des élections professionnelles, le CDAS n'a pas pu se dérouler plus tôt.

La réunion a suivi les items de l'ordre du jour.

A savoir :

**APPROBATION à l'unanimité du PV du 06/09/2022**

**BILAN 2022**

Personnel engagé dans l'action sociale des Ministères Économiques et Financiers (MEF)  
18 :

- Mme BERNARD Assistante de service social disponible à 50 % pour les MEF du CHER
- Samuel CREPELLE, délégué de l'action social, en continuité de service
- Dr JUSSIAUX en soutien ponctuel pour les MEF du CHER
- Sandrine BRETTE-ROUBEYROTTE Correspondante sociale DGFIP

L'action sociale du CHER concerne :

- 398 agents actifs
- 190 enfants mineurs, dont 124 éligibles à l'arbre de Noël (jusqu'à 14 ans au 01/01/N)
- 660 retraités

### Restauration collective :

Nous communiquerons les chiffres exacts de la restauration collective en 2022.

Le restaurant financier de Ste Catherine a fermé le 31/12/2022. L'association qui le gère a été dissoute.

### ALPAF :

Nous vous transmettons ci-dessous le détail de toutes les actions et prestations de l'ALPAF pour 2022

#### ALPAF

2022 - CHER						
Type de prestation	Nombre de dossiers					Montant accordé
	reçus	en cours	classés	rejetés	accordés	
A Etud - Aide au logement enfant étudiant	8	0	1	2	5	2 000,00
A Z2 - Aide à l'installation zone 2	13	0	0	0	13	29 900,00
P Hab - Prêt amélioration de l'habitat	5	0	0	0	5	23 000,00
Immo - Prêt immobilier complémentaire	3	0	1	0	2	26 500,00
Total	29	0	2	2	25	81 400,00

Notons qu'aucun dépôt de dossier pour la subvention séjour enfant n'a été déposé en 2022.

Nous attirons votre attention sur la possibilité d'obtenir une subvention qui s'élève à environ 2€ par jour et par enfant pour les colonies de vacances, classes transplantées...

Et 9 € par jour et par enfants ! pour un séjour en gîtes de France.

### Budget CAL 2022 :

Le bilan 2022 se décline selon le tableau suivant :

CAL 2022 = 18 000 € - Abondement NATIXIS : 90 €

Budget 2022 = 18 090 €

<b>ARBRE DE NOËL</b>		
spectacle	1 800 €	
Chèques cadeaux ados	1 950 €	
Jeux/revues/chèques cadeaux	4 481 €	
goûter	506 €	
<b>TOTAL</b>	<b>8 737 €</b>	<b>48.3 %</b>
<b>Billetterie parcs loisirs/culture</b>	<b>2 811 €</b>	<b>15.5 %</b>
<b>Aide Licence sport</b>	<b>270 €</b>	<b>1.5 %</b>
<b>Amma assis</b>	<b>240 €</b>	<b>1.3 %</b>
<b>Sorties retraités</b>	<b>6 031 €</b>	<b>33.3 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 089</b>	<b>99.9 %</b>
<b>Rentrée scolaire</b>	<b>260 €</b>	
<b>Consultation avocat</b>	<b>84 €</b>	

Suite **surplus** de budget, il a été décidé d'affecter cette somme en chèques cadeaux ados de 30 € par enfant de plus de 14 ans.

L'arbre de Noël a attiré beaucoup de monde et le spectacle a été très apprécié.

Le système de billetterie mis en place pour remplacer les sorties collectives en car (période Covid) a bien fonctionné : 160 billets ont été vendus en 2022.

L'aide à la licence sportive a concerné 27 enfants. (participation de 10 € du CDAS)

Amma assis : retour très positif des 12 personnes participantes (5€ restant à leur charge)

Sorties retraités :

3 sorties ont été organisées (Forêt de Tronçais, promenade dans la Brenne et cabaret de MENETOU-RATEL)

13 enfants ont bénéficié de la participation du CDAS à la rentrée scolaire pour 20 € chacun (enfants changeants de cycle : entrée en 6ème et 2de).

Des problèmes dus au prestataire ont été signalés. Ils ont été assez rapidement résolus.

Une consultation d'avocat a été financée par le CDAS en 2022.

## CAL 2023

Le budget est constant par rapport à 2022 : il s'élève à 18 000 €. (pas d'abondement NATIXIS, tous les chèques cadeaux ayant été utilisés)

***Le budget de l'année étant fixé sur les effectifs existants 1<sup>er</sup> janvier de l'année, il n'est pas tenu compte de l'augmentation du nombre de retraité due aux nombreux départs en retraite courant 2023, et l'arrivée des effectifs du nouveau service décentralisé à Vierzon (50 personnes prévues) !!!***

Un GT s'est tenu le 09/05/2023 en audioconférence avec la participation de la CGT (ne pouvant être présent le jour du CDAS) afin de déterminer les grandes lignes de l'action sociale pour 2023.

Suite à ce GT et à la tenue du CDAS, ont été retenus les **pistes** suivantes :

- Billetterie renouvelée pour la première partie de l'année : (Le Pal, Vulcania, Guedelon et le Château de Blois avec spectacle sons et lumières).
- Sortie collective pour la fin de l'année sur Paris (activité à définir)
- Amma assis à renouveler sur le 4<sup>ème</sup> quadrimestre 2022 (6 personnes par séance) sur l'ensemble des sites du département, **sur demande des agents**. Le reste à charge par agent s'élève à 5 €.
- Renouvellement des chèques cadeaux pour changement de cycles scolaires (entrée en 6<sup>ème</sup> et seconde). Il a été proposé de leur donner une couleur culture et sport. (20 € par enfant)
- Reconduction de l'aide à la licence sport pour les 6 - 12 ans. (10 € par enfant)

Concernant l'arbre de Noël, les délais étant contraints et dans l'attente des devis des prestataires, il a été décidé de former un groupe de travail qui se tiendra le 15/06 afin de déterminer les différentes prestations. A cette occasion, les pistes d'activités ci-dessus seront finalisées.

Les décisions prises seront validées par le prochain CDAS.

## FONDS D'INITIATIVE LOCALE (FIL)

Un budget de 2 000 € alloué au FIL va servir à lutter contre l'illectronisme, partagé en 2 volets :

- Utilisation des outils informatiques
- Éviter les pièges de l'internet

Ces deux formations seront destinées aussi bien aux actifs qu'aux retraités.

## DIVERS

*Attention appelée pour les futurs retraités : Avant de partir n'oubliez pas de donner vos coordonnées à l'action sociale afin de recevoir toutes informations et les activités destinées aux retraités. De plus, en cas de déménagement hors département, il vous faudra désormais vous signaler auprès de votre nouvelle délégation de l'action sociale, car la délégation n'aura plus accès au fichier des retraités.*

Il est envisagé une permanence du délégué d'action sociale, un jour fixe par mois, sur les différents sites du département.

Vos élus présents au CDAS

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléantes</u>
Patricia OLIVIER : 02 48 27 17 25	Chrystelle CHAPUT : 02 48 69 79 34